



Bagnolet le 17 octobre 2018

Agrément Préfecture de Seine Saint-Denis  
N° 87-5205 publié le 9 février 2002  
Au Journal Officiel n°667, ref : 2197  
N° Siret : 433449345 00027  
Code APE 9499Z

Sa Majesté Mohamed VI  
Roi du Maroc  
s/c de SE Chakib BENMOUSSA  
Ambassadeur du Maroc en France  
5 rue Le Tasse  
PARIS 75016

Objet : Droits de l'homme au Sahara occidental

Majesté,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint copie des courriers que mon organisation a adressés à Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République française et à Monsieur Paul Kagame, Président de l'Union africaine, relatifs à la situation des droits de l'homme au territoire non autonome du Sahara occidental occupé par votre armée et votre administration.

Comme nombre d'organisations et de personnalités à travers le monde, l'Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique soutien le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et dénonce les violations graves perpétrées par l'armée et les administrations marocaines depuis octobre 1975. Et tout particulièrement l'acharnement répressif à l'égard des prisonniers politiques sahraouis qui multiplient les grèves de la faim pour dénoncer les mauvais traitements, harcèlements et humiliations dont ils sont l'objet et pour obtenir leurs droits. C'est le cas des 19 membres du groupe de Gdeim Izik dispersés dans 7 prisons au Maroc, alors que le droit international stipule qu'ils auraient dû être jugés et incarcérés au Sahara occidental. Nous demandons leur libération et sans attendre, le rétablissement du droit de visite à son époux de Claude Mangin Asfari. Le corolaire de cette occupation illégale est le pillage des richesses naturelles, en infraction au droit international et aux arrêts de la Cour de justice européenne.

Pour soustraire cette réalité aux yeux du monde, le libre accès au Sahara occidental depuis quatre années est entravé pour les observateurs et les journalistes indépendants, alors que votre pays n'a aucun mandat international sur son sol.

En souhaitant que le processus de décolonisation s'achève au plus vite dans l'intérêt réciproque du peuple du Sahara occidental qui souffre de la guerre depuis 45 ans et du peuple du Maroc qui paie un lourd tribut à ce conflit, je vous prie de croire, Majesté, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président  
Jean-Paul ESCOFFIER

PJ – Signatures de la pétition recueillies à Paris, à l'occasion de la Journée Mondiale de la Paix